

Subsidiairement il fut question du démembrement du Grand-Duché. Les premiers qui en eurent l'idée furent les représentants du roi de Prusse et non pas Guillaume I<sup>er</sup> comme l'a prétendu entre autres Treitschke. Il est vrai qu'en des pourparlers officieux les délégués hollandais saluèrent la proposition prussienne comme une planche de salut, sous condition d'obtenir un équivalent suffisant dans le Limbourg, province autrement intéressante que le lointain Grand-Duché. (72)

Pour Guillaume I<sup>er</sup>, peu d'événements saillants se placent dans les années de « persévérance » à l'égard de la Conférence de Londres, résistance qu'il soutenait dans l'espoir de pouvoir tirer profit d'un conflit possible entre les grandes puissances et qu'il ne pouvait se permettre que grâce aux 25 millions de florins que les Indes néerlandaises versaient chaque année dans les caisses de la métropole et dont il n'y avait pas lieu de rendre compte aux Etats généraux.

On aurait tort de reprocher au roi grand-duc une attitude un peu molle dans l'affaire du soulèvement fomenté à partir d'octobre 1831 par le « Comité des Luxembourgeois amis de l'ordre légal. » Dès le début, et étant donné le désenchantement de la population vexée par la perception trop rigoureuse des impôts belges, le général de GOEDECKE sut persuader le roi — par le canal de STIFFT — qu'à l'aide de secours financiers appropriés, il y aurait des chances à rétablir la situation d'antan. Immédiatement Guillaume I<sup>er</sup> mit des fonds à disposition et ordonna les mesures nécessaires pour envoyer à Luxembourg des officiers néerlandais chargés de l'instruction d'une milice. (On n'en envoya qu'un seul!) Il est vrai aussi que le roi insista pour que le tout se fasse dans le plus grand secret afin de ne pas attirer l'attention de la Conférence de Londres.

Lorsque l'activité des frères de TORNACO, instigateurs dudit Comité, prit trop l'air d'un règlement de compte personnel, les partisans du roi grand-duc avec, à leur tête, le général de GOEDECKE, devinrent plus réservés. Et ce ne fut qu'après s'être trouvées en présence d'hommes tels que le chevalier de VAUTHIER \*) et le baron du PREL d'Erpeldange que les bouches et les bourses se délièrent. Ce qui répugna à beaucoup de partisans de l'ordre légal — pour la plupart fonctionnaires et bourgeois — c'était de combattre avec les éléments douteux dont se composait la « troupe » des Tornaco.

On se rappelle que l'affaire se compliqua par l'arrestation du gouverneur J. B. THORN. C'est à ce moment que le roi ne se fit pas faute de défendre ses droits de souveraineté devant la Diète ainsi que devant les ministres de France et d'Angleterre qui eurent à objecter contre la façon dont les partisans des « Amis de l'ordre légal »

---

\*) Ce maître de forges de Pont d'Oie qui avait été au service de l'Autriche, aurait déjà dû prendre le commandement de la troupe des volontaires que le duc de SAXE-WEIMAR avait tenté de former en mars 1830. (73)